

Maitrise de l'énergie, électricité, développement durable,

RNCP23575 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	227p, 201
Code(s) ROME	H2504, I1102, M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne

<http://www.u-pec.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Parcours type : Gestion Rationnelle de l'Energie Electrique (MEEDD-GRENEL)

- Maîtriser les techniques de gestion de projet
- Appliquer les techniques de communication permettant d'initier ou de développer les relations avec les autres
- Maîtriser l'anglais technique
- Rédiger une documentation technique
- Connaître les équipements d'un système de production de l'énergie électrique, sait les intégrer et les paramétrer
- Connaître les techniques de production, de transport et de stockage de l'énergie électrique
- Maîtriser la mise en œuvre d'une régulation, choix du type, paramétrage et mise en œuvre
- Connaître les réseaux locaux industriels et les technologies liées à la gestion de l'énergie électrique
- Connaître les fondamentaux du génie thermique et des bases de données

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Auditer et mesurer la consommation d'énergie dans les entreprises et administrations des secteurs privés et publics et chez les particuliers
- Exploiter et mettre en œuvre des techniques d'efficacité énergétique
- Dimensionner un système de production d'énergie électrique
- Savoir configurer, installer et mettre en production un système de gestion technique du bâtiment et gestion technique centralisée
- Intégrer des outils et technologies pour la proposition de solutions efficaces de réduction de la consommation électrique
- Proposer des solutions pour la minimisation de la consommation d'énergie électrique dans le domaine tertiaire que ce soit pour de nouvelles constructions ou pour la rénovation de bâtiments
- Disposer de compétences transversales (régulation, automatismes, électronique et puissance, électrotechnique, informatique industrielle et réseaux locaux industriels)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- - Production d'énergie
- - Environnement
- - Collectivités territoriales,
- - Transports (ferroviaire, aérien, automobile)
- - Industries de transformation et manufacturières
- - Gestion Technique et Centralisée du Bâtiment

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- - Acheteur industriel / Acheteuse industrielle
- - Analyste-programmeur / Analyste-programmeuse en informatique industrielle
- - Automaticien / Automaticienne d'installation
- - Cadre technico-commercial
- - Chargé / Chargée d'affaires en industrie
- - Chef d'exploitation en production/distribution d'énergie
- - Technicien / Technicienne d'exploitation en production d'énergie, en électrotechnique études et développement, processus en électricité-électronique études et développement, d'équipements électriques et électroniques de contrôle et de régulation, d'essais en électricité, d'installation en domotique
- - Consultant(e) industriel(le) informatique

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 773 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie · tension 5/5 (Très élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production · tension 4/5 (Élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 226
Jugés difficiles à recruter	49 %
Emplois saisonniers	2 %

Familles professionnelles (FAP)

E0X30 — Pilotes d'installation lourdes des industries de transformation et d'énergie
E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process
G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle
H1X90 — Ingénieurs et cadres de fabrication et de la production
H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client
M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique
M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés 50% d'enseignants et 50 % de professionnels

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés 50% d'enseignants et 50 % de professionnels

Cette formation est accessible via :

- la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique.

- la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002)

Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation.

Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP14752

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/23575/>